

Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects

Avis aux importateurs
de certains types de polyéthylène téréphtalate originaires d'Inde

(Réglementation antisubvention)

En application du règlement d'exécution (UE) N° 461/2013 (JO L137/13) du Conseil, *certaines types de polyéthylène téréphtalate (PET)*, originaires d'Inde, sont soumis, depuis le 24/05/13, au paiement de droits antisubventions définitifs.

Les produits concernés sont repris sous le code TARIC 3907 61 00 00.

L'attention des opérateurs est appelée sur la publication de l'avis 2019/C111 du 25/03/19 qui ouvre un réexamen intermédiaire partiel des mesures compensatoires.

Ce réexamen fait suite à celui déjà ouvert à la suite de l'expiration des mesures.

Cette demande de réexamen intermédiaire a été introduite par l'Union européenne afin de prendre en compte le contexte d'évolution des prix et des mesures compensatoires dans le cadre de l'enquête initiale.

Toutes les parties intéressées (producteurs-exportateurs, importateurs, utilisateurs, producteurs de l'Union, association représentatives...) qui souhaiteraient participer à cette enquête sont invitées à le faire. Pour cela, ils doivent se faire connaître auprès de la Commission avant le 01/05/19 en transmettant des informations et des éléments de preuve susceptibles de modifier les mesures existantes.